

HAITI OBSERVATEUR



Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York,
cet hebdomadaire est édité
par la société
Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: \$1,00
Partout ailleurs : 1,50 \$
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. LV, No. 16 New York: tel: (718) 812-2820; • Montreal (514) 321-6434; • Port-au-Prince: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10 24 juin -1er juillet 2025

LE CPT ET L'INTERNATIONAL SUR DIFFÉRENTES LONGUEURS D'ONDES A l'OEA et au Département d'Etat, les acteurs parlent de fin de règne

L'équipe de transition s'accroche au pouvoir à ses risques et périls

Par Léo Joseph

Bien que l'équipe intérimaire, au pouvoir, en Haïti, feint de ne pas comprendre les propos émanés de l'Organisation des États américains (OEA) et du Département d'État, il semble que plus rien ne

va entre elle et les partenaires internationaux. Aucun doute, maintenant, de ces deux entités partent, désormais, les condamnations mille fois répétées dans des milieux politiques haïtiens, au pays comme en diaspora, et évoquées par d'autres personnalités influen-

tes de l'international, à savoir l'illégitimité des actuels décideurs haïtiens, en sus de l'impossibilité de tenir un référendum et des élections, au moment où Haïti sombre totalement dans l'insécurité.

En effet, bien que l'équipe intérimaire placée aux commandes

de la République, par les soins du Département d'État américain, par le biais de la Communauté caribéenne (la CARICOM), s'ac-

te-face dans des déclarations préparées faites par le nouveau secrétaire général de l'Organisation des États américains (OEA, d'une

LA SISCION DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI S'EST DÉJÀ RÉALISÉE

La coalition « Viv Ansanm » contrôle des villes du Centre Mirebalais et Sceau-d'Eau sous la férule des criminels... Port-au-Prince encore dans le black-out

Par Léo Joseph

Le gouvernement central, basé à Port-au-Prince, ayant à sa tête une administration intérimaire composée d'une présidence multicéphale de neuf membres et d'un Premier ministre et son gouvernement, semble se résigner à co-exister avec les gangs armés. Les principales villes du département du Centre, qui sont tombées aux mains de la coalition « Viv Ansanm », y sont encore. après bientôt deux mois ou plus. Les dirigeants ne semblent pas en avoir

aucune honte, puisque, depuis la capture de Mirebalais, le 31 mars et Sceau-d'Eau, quelques jours auparavant, aucun effort n'a été déployé pour changer la donne. Au fait, les criminels de la coalition « Viv Ansanm » n'ont pas été empêchés de revenir et d'incendier le marché public de Mirebalais, fleuron du développement de cette ville, une structure moderne dans laquelle ont été investis USD 6 millions \$.

En effet, les criminels, qui s'étaient emparés de Mirebalais, dont ils avaient pris le contrôle, le

31 mars, ayant chassé des milliers d'habitants, en sus de détruire des infrastructures et provoqué l'évacuation de son hôpital, étaient de retour, le 8 juin. Estimant n'avoir pas fait assez de dégâts, lors de leur attaque initiale, les mêmes criminels sont retournés à Mirebalais, à cette date, se donnant pour objectif de détruire le marché de Mirebalais. Avec l'Hôpital universitaire, ce marché, financé à hauteur de USD 6 millions \$, constitue la parure de la modernité, symbole de la volonté de Mirebalais

Suite en page 9



Le secrétaire d'État américain Marco Rubio



L'ex-secrétaire général de l'OEA Luis Almagro

tive à exécuter la feuille de route, qui lui a été imposée par la communauté internationale, celle-ci y a renoncé, ayant ex primé ce vol

part, et du secrétaire d'État américain, d'autre part.

Suite en page 2

EN THÉORIE SOUS ENQUÊTE PAR LES SERVICES FÉDÉRAUX AMÉRICAINS

L'ex-président Michel Martelly dans les lunettes de l'ULCC

Sur dénonciations de l'ECC

Par Léo Joseph

Près de deux mois après avoir été



Michel Joseph Martelly



Sophia Saint-Rémy Martelly

longuement interrogé par plusieurs agences fédérales, sur ses activités dans plusieurs domaines,

l'ex-président Michel Joseph Martelly se trouve présentement dans les lunettes de l'Unité de lutte contre la corruption (ULCC). Mais le moment choisi pour rendre publique cette initiative incite à demander si l'intéressé aurait joué un rôle quelconque, dans la prise en charge du dossier par cette institution haïtienne, qui n'avait jamais, auparavant, affiché le moindre intérêt dans ce cas pareils, qui sont, pourtant, monnaie courante, en Haïti.

Des sources proches de cette

Suite en page 5



American President Donald J. Trump

as "the poorest nation in the Western Hemisphere," one of the poorest in the world, now near

collapse, there's a *Glimmer of Hope for Haiti*. As if, after two hundred years of suffering and abject humiliation, Haiti is about to benefit from a new attitude of the major powers on the world scene.

All began with France, the country which prospered the most from the "Greatest Heist in History," as expressed by University of Virginia scholar Marlene Daut, in an NPR broadcast, October 5, 2021.

It's historic, what happened on Thursday, June 5, when the National Assembly of French "Députés" (Congresspeople) unanimously adopted a resolution to recognize "the double debt" for Haiti's independence"

Continued to page 7

LE CPT ET L'INTERNATIONAL SUR DIFFÉRENTES LONGUEURS D'ONDES A L'OEA et au Département d'Etat, les acteurs parlent de fin de règne L'équipe de transition s'accroche au pouvoir à ses risques et périls

Suite de la page 1

Haïti, sous ce régime multicéphale intérimaire se trouvant dans une situation de crise extrêmes, Albert Ramdin, le nouveau secrétaire général de l'OEA, a profité de l'occasion de sa prestation de serment, pour annoncer la couleur, par rapport à l'orientation de la nouvelle politique de la communauté internationale, par rapport à l'actuel leadership haïtien. Aussi, afin que nul n'en ignore, a-t-il lâché ces paroles, qui ont l'effet d'une bombe atomique, bien que la gent au pouvoir en Haïti prétexte ne pas comprendre.

« Le pays n'est pas en état d'organiser des élections — il n'a même pas de gouvernement légitime », à lâché carrément M. Ramdin. Il a voulu, au départ, que les décideurs haïtiens ne se fassent point d'illusion, en ce qui concerne la nouvelle politique de la communauté internationale envers Haïti. La longue période de coopération de tolérance, à l'égard des gouvernements haïtiens, pilotée par Luis Almagro, a donc vécu, sous sa direction.

Dans la mesure où l'organisme régional constitue un des organes chargés d'exécuter la politique internationale relative à Haïti, il faut dire également que M. Ramdin fait office de communicateur de cette nouvelle politique envers ce pays.

Le secrétaire général Albert Ramdin, représentant le Surinam, à l'OEA, durant plus de trois décennies, assume sa nouvelle fonction avec autorité. Non seulement le diplomate surinamien introduit la nouvelle politique occidentale sur Haïti, il affiche une hostilité, à peine voilée, à l'égard le CEP, qui ne saurait être différente de l'attitude de la majorité des membres de l'organisation qu'il dirige envers le gouvernement haïtien. Aussi a-t-il exprimé ce sentiment en ces termes extrêmement clairs.

Entre le secrétaire général de l'OEA et le secrétaire d'Etat américain, les violons sont accordés

Si les hommes au pouvoir, en Haïti, continuent à faire la sourde oreille, par rapport au message transmis par Albert Ramdin, ils introduisent leur doigt dans l'œil jusqu'au coude. Car Marco Rubio, le secrétaire d'Etat américain, donc celui chargé de la gestion de la politique de Washington, a ajouté sa voie à celle du nouveau

secrétaire générale de l'OEA, concernant la nouvelle orientation de la politique des pays occidentaux vis-à-vis d'Haïti. Aussi, a-t-il déclaré : « Tant que le CPT reste en place, toute issue politique restera illusoire ».

Ces paroles semblent annoncer une démobilisation à brève échéance de l'organisme présidentiel haïtien multicéphale. Car la crise sécuritaire, telle qu'elle se constate, aujourd'hui, en Haïti, relève de l'urgence extrême. Il faut donc y apporter la solution sans trop tarder. Le maintien en

milieux politiques haïtiens. Les empoignades dont on fait écho parmi les membres de cette institution témoignent des clivages qui y traversent et la tendance aux blocages administratifs dont parlent les journalistes, toutes catégories confondues. Cette hostilité, qu'on dirait universelle, en Haïti, trouve ses échos à l'étranger, au sein du secteur diplomatique où l'organisme présidentiel trouve de moins en moins de sympathies. Si les neuf membres du CPT sont aux écoutes des attaques dirigées contre eux, dans les

milieux politiques haïtiens. Les empoignades dont on fait écho parmi les membres de cette institution témoignent des clivages qui y traversent et la tendance aux blocages administratifs dont parlent les journalistes, toutes catégories confondues. Cette hostilité, qu'on dirait universelle, en Haïti, trouve ses échos à l'étranger, au sein du secteur diplomatique où l'organisme présidentiel trouve de moins en moins de sympathies. Si les neuf membres du CPT sont aux écoutes des attaques dirigées contre eux, dans les

compagnons de route des membres de l'institution présidentielle, dont ces derniers doivent leur accession à cette fonction.

Cette fois, les acteurs anti-CPT et les secteurs, qui les supportent, se déclarent mobilisés pour que Haïti ne soit pas victime d'un autre « coup fourré », qui sera orchestré en marge de la Constitution du pays. En ce sens, ces secteurs souhaitent que les entités créatrices du CPT prêtent oreilles aux recommandations haïtiennes, qui avaient prévu la débâcle de ce système multicéphale.

Certes, dans les milieux politiques et sociaux haïtiens avait été dénoncée la présidence multicéphale pour ce qu'ils voyaient, une catastrophe annoncée d'avance. Ces secteurs exprimaient leur conviction que cette forme de gouvernement hybride avait été mis sur pied, surtout à l'initiative de certains membres parmi les négociateurs haïtiens, qui voulaient profiter du laps de temps de la transition pour s'enrichir et favoriser leurs familles et amis, dans la construction de fortunes. C'est pourquoi des membres du CPT étaient partis très vite en besogne demandant des pots de vin du président du Conseil d'administration de la Banque nationale de crédit (BNC), une institution d'État. Les noms des trois conseillers présidentiels, Lois Gérard Gilles, Emmanuel Vertilaire et Smith Augustin, qui ont été pris en flagrant délit de demande de pot de vin, ont été associés à d'autres initiatives similaires. Si les autres conseillers présidentiels n'ont pas été accusés comme leurs trois collègues, leurs noms ont été, en revanche, associés à des combines impliquant les fonds publics, notamment des transactions liées à la surfacturation impliquant des dizaines de millions de dollars.

Il y a fort à parier que, ces dernières informations sur les membres du CPT doivent avoir beaucoup affligé ceux qui ont contribué à leur nomination aux postes de conseillers présidentiels. S'ils ont effectivement regretté d'avoir été les créateurs de ces monstres, on ignore s'ils s'en repentent. Voilà pourquoi que, d'ores et déjà, la mobilisation est lancée, afin d'épargner au pays le renouvellement de cette mauvaise expérience, qui a coûté à Haïti une transition politique ayant duré plus de trois ans, et à tous les points de vue épouvantable.

L.J.



Les neuf membres du Conseil présidentiel de transition, en harmonie pour cette photo op.

fonction de ces hommes et femmes, dont de toutes parts viennent des demandes de leur fin de règne, n'est pas l'option souhaitée. Surtout quand la communauté internationale, par l'organe du secrétaire général de l'OEA et du chef de la diplomatie américaine, expriment leur désenchantement les concernant.

C'est encore Albert Ramdin, qui a prononcé ces paroles ayant l'allure de la dernière goutte d'eau, qui fait déverser le vase (et qu'on dirait, en créole, (*dènye kou ki pou touye koukou*) : « Haïti a besoin d'un exécutif crédible, d'un retour à l'État de droit et de l'aide humanitaire d'urgence ».

Le CPT mal vu au sein de l'OEA

Après plus d'un an au pouvoir, l'échec du Conseil présidentiel de transition (CPT) est constaté et proclamé dans quasiment tous les

milieux politiques, au pays, en sus de la mauvaise presse qu'ils récoltent, ils doivent comprendre que de tels critiques risquent de diminuer la sympathie qu'ils auraient pu bénéficier à l'étranger. Il semble que ce soit, en raison de cette situation que les sympathisants de cette structure, notamment ceux qui bénéficient des « *re tombés bénéfiques* » de sa gestion, croient nécessaire, en dehors d'une entité de relations publiques disponible en leur faveur, de prendre les choses en main.

C'est pourquoi on parle de la soumission d'un document à l'OEA, présenté par « *les amis* » du CPT, exhortant les membres à vouer un appui ferme à ce dernier. On apprend, par les mêmes filières, qu'une telle démarche aurait été repoussée, sans ménagement.

Il semble qu'il existe un nombre important de membres de l'organisme régional qui soient hos-

ger.

La CARICOM, va-t-il falloir tout recommencer ?

Depuis près d'un mois, des rumeurs lancées, surtout, sur les réseaux sociaux, parlent de la relance des négociations inter haïtiennes, en vue de la création d'une transition différente. C'est pourquoi, les tenants d'une présidence provisoire, qui soit en harmonie avec les prescrits de la Constitution, soit le choix d'un juge de la Cour de cassation, la plus haute instance judiciaire du pays, pour assurer la transition.

Ces rumeurs sont accueillies avec enthousiasme, parmi les partisans de la mise de côté du CPT. C'est pourquoi, tous ceux opposés à la continuation de cette structure, dans le pilotage de la transition, sont aux anges, mobilisant toutes les sympathies autour d'un tel projet, y compris des anciens

« COUPABLE MAIS NON RESPONSABLE ! »

Une double scène pour une même vérité étouffée

Par Hugues Célestin *

Sous les fastes républicains, dans l'enceinte solennelle du Palais Bourbon, un geste d'une rare portée politique a été posé dans la nuit du 4 au 5 juin 2025. Ce soir-là, à l'Assemblée nationale française, le groupe « *Gauche démocrate et républicaine* » (GDR), principalement composé de députés communistes, marxistes et d'élus ultramarins, a déposé une proposition de résolution historique, quoique tardive, visant à reconnaître, rembourser et réparer le « *braquage colonial* » infligé à Haïti par la France en 1825.

Adopté par 53 voix contre 9, ce texte, véritable acte de vérité, a mis à nu la fracture idéologique profonde au sein de l'hémicycle. D'un côté, les forces progressistes, en solidarité avec la société haïtienne, ose nommer le crime et exiger restitution. De l'autre, le camp réactionnaire, composé de l'extrême droite lepéniste et des conservateurs macronistes, se recroqueville sur les décombres de l'orgueil de grande puissance, incapable de se dépouiller de son arrogance, préférant l'impunité à la restitution.

Ce vote a fait résonner un coup de tonnerre dans le ciel opaque des relations franco-haïtiennes, et bien au-delà : en Afrique, en Asie du Sud-est et au Moyen-Orient. Il prouve qu'une autre humanité, digne et juste, sans compromission, est possible. Mais ce sursaut se heurte déjà au mur de la duplicité. Il se fracasse contre la veulerie d'une intelligentsia domestiquée et contre l'hypocrisie d'un appareil diplomatique qui transforme la plaie béante de 1825 en simple sujet de colloque désincarné. Il se brise aussi sur le silence complice du Conseil présidentiel de transition (CPT) en Haïti, dont les membres se comportent en véritables traîtres.

Une reconnaissance feutrée sous contrôle institutionnel

En effet, moins de dix jours après ce geste politique fort, un tout autre événement s'est tenu, du 12 au 14 juin 2025, dans un registre bien différent. Le prestigieux Collège de France a accueilli un colloque international intitulé « *Haïti 1825 : de l'indépendance à la det*

te ». À première vue, cette rencontre semblait répondre à un besoin légitime de mémoire et de compréhension historique. Elle prétendait interroger l'un des crimes économiques les plus obscènes du XIXe siècle. Le braquage de 1825, où Haïti fut contraint de verser 150 millions de franc-or à la France pour indemniser les anciens propriétaires d'esclaves de Saint-Domingue. Ceux-là mêmes sur lesquels nous avons exercé notre vengeance légitime pour avoir volé notre humanité.

Cet événement académique, savamment orchestré, donne l'illusion du débat tout en éteignant le feu de la restitution. Ici, la vérité n'est pas niée ; mais elle est suspendue, stérilisée, enveloppée dans le coton des archives, des interprétations, des nuances savantes. L'Élysée, en retrait stratégique, avait déjà annoncé en avril la mise en place d'une commission d'historiens sur le braquage de 1825, s'inscrivant dans une logique de temporalité dilatoire, où la parole scientifique remplace l'acte politique. Le CPT a déjà souscrit à cette opération. Ces nouveaux Jean-Pierre Boyer de la capitulation, plus serviles encore que leur modèle historique, rampent avec zèle pour mériter leur place à la table de l'ignominie, sous le masque cynique du « réalisme » politique.

Une parole haïtienne savante, neutre, filtrée, encadrée, minorée

Les intervenants haïtiens à ce colloque représentent un certain Haïti « compatible », formaté pour les salons de l'élite globalisée. Ce sont des intellectuels et universitaires proches des ambassades, des Organisations non gouvernementales (ONG), des circuits internationaux de reconnaissance. Une intelligentsia domestiquée, formée dans les écoles occidentales, muette face aux crimes économiques, politiques contemporains, mais toujours prompte à théoriser les plaies du passé avec élégance. En la convoquant dans ses lieux de prestige, le pouvoir français cherche à récupérer la question haïtienne pour la réduire à une affaire de conscience historique, soigneusement vidée de toute substance politique. Cette manœuvre évacue restitution et répa-

ration.

Derrière la façade solennelle de la science et le langage feutré des communications universitaires, s'opérait la neutralisation du scandale par le savoir, le maillage de l'injustice en objet d'étude. Là où l'Assemblée avait osé un geste politique de rupture, le colloque, lui, se repliait. On substituait la justice à l'analyse, la colère à la distance, la revendication à l'expertise. Ce n'était pas un tourment, mais un enfouissement. On célébrait la mémoire tout en escamotant le braquage, pour transformer le crime colonial en patrimoine académique à disséquer à la loupe.

Ce théâtre de l'amnésie républicaine sert à organiser une reconnaissance silencieuse, à désamorcer la charge subversive du dossier haïtien et de celui de toutes les victimes du colonialisme. En ce moment précis, elle a pour but de canaliser la parole haïtienne dans un cadre convenable, poli, digestible. Pendant que les institutions académiques françaises s'arrogent le droit de dire le passé, les élites haïtiennes complices anesthésient toute volonté populaire de justice. Les uns en cadrent, les autres entrent. Et tous convergent vers le même objectif pour que rien ne change. Le geste colonial se reproduit dans la structure même de l'événement. L'université devient le nouveau navire négrier de la mémoire. Elle embarque les faits et jette les corps.

L'université comme outil de dépolitisation d'un crime historique

La transformation du braquage de 1825 en objet d'étude universitaire est une opération redoutablement efficace. Ce filtrage méthodique ne relève pas de l'ignorance, mais d'une volonté de dépolitiser un contentieux explosif. Dans ce protocole de désactivation symbolique, on honore les faits, on empile les sources, mais on évacue leur puissance subversive. Le crime est reconnu, le préjudice, lui, reste intact. On l'« étudie », on l'« endigue » et on l'« occulte ». Ô forfait impardonnable ! Nous en souvenons et nous nous en souviendrons toujours.

Dans cette mise en scène, l'université joue le rôle d'auxiliaire

discret du pouvoir. Elle organise l'oubli, elle vise à faire passer un acte de prédation colonialiste pour un fait historique parmi d'autres. Les termes employés en sont la preuve : on parle d'« *histoire globale* », d'« *archives croisées* », d'« *enjeux mémoriels* ». C'est la construction intellectuelle d'un narratif de banalisation, pour contourner deux vérités qui dérangent : la France a-t-elle braqué Haïti ? Et doit-elle rendre ce qu'elle a volé ?

L'extorsion coloniale fut une imposition déguisée en consentement concerté. Ce crime monumental inaugura la destruction économique d'Haïti, enchaînée par des emprunts toxiques contractés auprès du capitalisme financier français qui a prospéré sur la main d'œuvre paysanne « *tailladée et corvéable à merci* ». Déjà, en 2004, le président Jean Bertrand Aristide eut le mérite de soulever la question de la restitution et de la réparation. Parallèlement, le Dr Francis St Hubert estima cette dette à 21 milliards de dollars. En 2025, l'économiste français Thomas Piketty évalua, à son tour, le montant à rembourser par la France, pour le braquage, à environ 30 milliards d'euros, soit plus de 300 % du PIB d'un pays étranglé depuis deux siècles. Une restitution vitale, dans un pays ravagé, affamé, humilié, et qui crève aujourd'hui, sous le poids de l'ingérence et du mépris.

Vers une diplomatie de la mémoire sans restitution

En multipliant les colloques, les commissions et les gestes symboliques, l'ancienne métropole cherche à s'exonérer de toute réparation matérielle. Elle vise à contenir la demande de justice dans les bornes du débat savant. La diplomatie de la mémoire remplace la diplomatie des actes. Et certains intellectuels haïtiens, instrumentalisés, jouent ce jeu sans ciller. Ce que la France a imposé en 1825 n'est pas un malentendu

historique, c'est un crime économique. Et tant que l'argent ne sera pas remboursé, la responsabilité de la France vis-à-vis d'Haïti ne pourra être ni éludée ni effacée.

On ne répare pas un crime avec des discours creux. L'infamie fondatrice est inscrite dans le sous-développement méthodiquement organisé d'Haïti, que l'Occident a puni pour avoir brisé les chaînes de la servitude. Aucun discours, aucun colloque, aucune table ronde, aucune commission d'experts, d'intellectuels apatrides, de dirigeants vendus ne pourra étouffer le cri d'Haïti. Heureusement, une vérité étouffée n'est pas une vérité morte. La restitution n'est pas une thèse à défendre, mais une obligation à honorer.

Anmwe ! Sekou ! Lafrans remèt Ayiti ti kòb la !

BIBLIOGRAPHIE

1- Gauthier, Florence. L'aristocratie de l'épiderme. Le combat de la citoyenneté noire dans les colonies. CNRS Éditions, 2007

2- Haïti et la France Double dette. C3 Éditions, 2025.

3- Jean-Pierre, Michel-Rolph. Silencing The Past: Power and Production of History. Trad. française : La fabrication du silence. Pouvoir et production de l'histoire. Karthala, 2020.

4- Piketty, Thomas. Capital et idéologie. C3 Éditions, 2025.

5- Piketty, Thomas. Une brève histoire de l'égalité. Seuil, 2021.

6- Saint-Hubert, Francis. La Dette d'Haïti ou le prix de l'indépendance. Éditions Mémoire d'Encrier, 2003.

Grand Pré, 10 juin 2025

* **Hugues Célestin**

Membre de :
Federasyon Mouvan Demokratik Katye Moren (FEMODEK)
Efò ak Solidarite pou Konstriksyon Altènativ Nasyonal Popilè (ESKANP)

HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

DE BROSSE & STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse
Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE MALPRACTICE

182-38 Hillside Avenue (Suite 103)
Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com



COUPE DU MONDE 2026

Haïti humilié par Curaçao (5-1)

Par Jacques Brave

Bien que qualifiée pour le tour final des éliminatoires de la Coupe du monde 2026, depuis sa victoire sur Aruba (4-1), la semaine écoulée, l'équipe nationale a été humilié par l'équipe de Curaçao (5-1), ce mardi soir, sur le terrain d'Aruba que la Fédération haïtienne de football (FHF) avait choisi pour recevoir Curaçao ; les deux équipes avaient le même nombre de points (9 points) avec la première place de groupe pour Curaçao ayant une meilleure dif-

férence de buts.

Dès l'entame, les Curaçao laissent l'avantage (2-0) et, malgré une domination constante, le score ne devait pas changer, jusqu'à la mi-temps.

Au retour des vestiaires, les Haïtiens firent illusion, réduisant bien vite le score, alors qu'ils semblaient en mesure de remonter au score, pendant une bonne partie de la seconde période. Mais ce furent plutôt les Haïtiens qui s'effondrèrent, concédant trois buts dans le dernier quart d'heure. C'est sans doute la plus lourde défai-

te, la plus humiliante de l'histoire de la Sélection nationale devant une équipe nationale de la Caraïbe, une des Îles de la Hollande d'à peine 200 à 250 mille habitants.

Haïti : Une catastrophe nationale

Heureusement que, dans ce groupe, où il y avait deux petits poucets, Haïti avait réalisé un nombre de points suffisants et reste encore en course pour la suite des qualifications pour le tour final devant se jouer, en septembre et en oc-

tobre.

Mais ce serait un désastre que, dans cette zone de la CONCACAF appelée à donner cinq qualifiés, en plus des trois pays organisateurs et ténors, les USA, Mexique et Canada, soit huit pays en tout, pour ce Mondial historique qu'Haïti reste à la maison, donc ne soit pas de cette fête dans le pays où vivent des millions d'Haïtiens, et où seront présentes quarante-huit équipes (oh oh oh !!) avec une possibilité de huit élus en tout.

On la craignait, cette catas-

trophe, car cette politique de discrimination et où souvent les postes sont monnayés et vendus dans toutes les sélections au plus offrant et où on écarte les joueurs et les joueuses « *sou moun pa* » (sur une base partisane) et la sélection se présente dans des matches de Coupe du monde avec deux ou trois jours de préparation, sous une direction d'illustres inconnus comme membres de staff.

Que Dieu sauve notre Haïti de ce tsunami !

J.B.

PROJET D'UN MONDIAL DE FOOTBALL AVEC 64 ÉQUIPES EN 2030

L'inflation monte continuellement dans les compétitions de football

Par Jacques Brave

Pendant longtemps, la phase finale du Mondial de football se limitait à seize sélections nationales. Il est vrai, à cette époque, le football était loin d'atteindre l'universalité, le développement, la mondialisation, qu'il connaît ces dernières décennies.

En effet, jusqu'à Argentine-1978, la phase finale était réservée à seize équipes nationales et la zone CONCACAF avait alors une seule place, donc un seul pays qualifié. Puis, à l'édition suivante, FIFA-Espagne 1982, on passa à vingt-quatre pays finalistes, et notre région CONCACAF eut droit à deux représentants, qui furent Honduras et El Salvador. Haïti était bien dans ce Primordial à six finalistes, en 1981, organisé au Honduras, en 1981. Haïti venait d'être couronné championne de la Caraïbe, en novembre 1979, à Surinam, après une brillante et prometteuse campagne d'une jeune sélection entraînée par le coach René Vertus, assisté du professeur Himmler Rébu comme préparateur physique, et de l'entraîneur Raphaël Delatour comme assistant coach. Cette sélection fit un merveilleux parcours dans la deuxième édition de la Coupe Caraïbe, lors baptisée Coupe Jean-Claude Duvalier, écrasant, à domicile comme à l'extérieur, toutes les équipes de cette région et annonçant donc un retour des Haïtiens au sommet de la CONCACAF. Cette formation sportive,

qui alignait des talents tels l'excellent Paul Maxi, de Saint-Marc, gardien, Goebbel Cadet, arrière droit, Bayard, et G. Duverger, défenseurs centraux, Guy Allen, arrière gauche, Jean Yves Vincent, l'inoubliable Gérard Romulus, Yves Jeune, Carmin Vélina, Fritz Bobo, comme attaquants. À cette époque, on venait de créer le ministère des Sports et une des premières décisions des nouvelles autorités était de relancer le mythe que coach Antoine Tassy, dit « *Zoupim* », à la tête de la Sélection nationale, qui allait s'engager dans la course pour la qualification au Mondial Espagne-1982. Cette fois, le sorcier coach national Zoupim, au lieu de continuer sur la lancée victorieuse de la CFU 1979, décida de modifier la Sélection championne CFU pour relancer quelques anciens de 1974 et de 1976, la plupart expatriés aux USA, sans compétition sérieuse, notamment Ernst Jean-Baptiste, qui avait démontré quelques promesses, avec la pimpante et jeune équipe du Victory de la saison 1974/1975. Cette sélection CONCACAF-1981 fut un désastre, terminant à la seizième place et dernière place de la qualification disputée au Honduras. La zone eut bien droit à deux qualifiés, puisque, pour Espagne-1982 la FIFA porta la phase finale à vingt-quatre pays. Et jusqu'à récemment, même avec deux pays organisateurs Japon-Corée 2002, on en resta à vingt-quatre équipes, puis à trente-deux, pour arriver à

cette prochaine édition 202.

Où aura quarante-huit pays en phase finale, soit une augmentation énorme. Il est vrai que de plus en plus de pays sont intéressés à organiser l'événement. Et comme on en est à un rythme quadriennal (une édition tous les quatre ans), il y a donc une véritable inflation dans le nombre des candidatures. Puis, il est important de noter que le football a fait d'énormes progrès, atteignant un niveau de développement intéressant sur tous les continents. C'est donc, pour ce sport, une évolution normale, puisque, non seulement la compétition rapporte beaucoup, sur le plan financier, mais aussi permet aux pays organisateurs de réaliser des progrès énormes dans tous les domaines, et aussi apporte une grosse visibilité mondiale et d'énormes avancées en infrastructures générales, routes, ports, aéroports, hôtels.

Certes, cela demande des investissements importants, en infrastructures, pour répondre à l'affluence de touristes étrangers, dont le pays organisateur va bénéficier, longtemps après l'événement, et dans tous les domaines.

Déjà, en 2026, trois pays accueilleront l'événement, même si les USA, seuls, ont les moyens d'organiser l'événement, ayant tous les atouts et les ressources nécessaires pour accueillir une manifestation, un événement de cette ampleur enviergure. On le voit, d'ailleurs, cet été, puisque deux compétitions se jouent en

parallèle, ce mois de juin 2025, sur le sol américain, le « *Mondial des clubs* » et la « *Gold Cup* ». Et même si certains stades semblent vides, conséquences négatives de la politique de déportation massive décrétée par le nouveau gouvernement, qui fait fuir les lieux publics, les stades par les fans, craignant d'être arrêtés pour être déportés.

Pour 2026, il y aura donc quarante-huit pays, soit le quart du nombre de régions membres affiliées que compte la FIFA (211 pays membres). La première conséquence est qu'un pays qui n'arrive pas à se qualifier pour ce Mondial-2026 essuie un échec cuisant et ne peut nullement et logiquement se considérer, se targuer d'être un pays de football. Autant dire, qualifier son équipe nationale, pour une Coupe du monde, ne peut plus être considéré comme un exploit, voire une performance historique. Ainsi, pour notre zone, la CONCACAF, il y aura huit représentants avec l'avantage, en plus le fait que trois des plus solides concurrents de la zone sont qualifiés d'office comme pays organisateurs, avec un parcours plus facile, plus commode pour les pays membres de la FIFA. Il n'y aura pas d'excuses. Cela ne dispense pas de mettre sur pied un plan bien charpenté de préparation, car il faut gagner la qualification et avoir une sélection compétitive pour jouer la phase, finale l'an prochain. N'empêche cette aug-

mentation du nombre de pays qualifiés et l'absence de trois ténors du Nord ont accru l'ambition et l'appétit de toutes les fédérations, y compris des « *petits poucets* » de notre zone, qui y voient une opportunité à exploiter et de fait se préparent avec acharnement. Ainsi, Curaçao a fait appel à un coach célèbre de Hollande, Dick Advocate, pour bien armer sa sélection, ayant déjà la cote en hausse, depuis le passage à sa tête de l'ex-star de l'Ajax, Patrick Kluyvert.

Fait crucial pour tous les pays, potentiels concurrents d'Haïti, qui considèrent comme une catastrophe, car tous les États membres ne peuvent pas être de la fête, aux USA l'an prochain, puisque toutes ces nations de notre CONCACAF possèdent une nombreuse diaspora, bien établie dans ces trois pays du Nord. Autant dire, c'est comme si ce Mondial allait se jouer chez eux, devant leur public, car ils ont des millions de leurs compatriotes aux États-Unis. Et, comme si ces sélections vont jouer le Mondial à domicile, dans des stades remplis de leurs compatriotes-supporters ! Inouï ! *Yo pa ka pa la !*

Haïti, depuis plusieurs années, avait pris une dimension supérieure dans la région, étant même, depuis le début de la décennie 2010/2020, dans une position de favorite parmi les quatre « *têtes de série* ». En plus de cela, nous étions en pleine et constante

Suite en page 5



Suite de la page 4

nte ascension, dans l'objectif de devenir constamment plus compétitif, et donc franchir des étapes supérieures, de devenir d'où ces efforts d'ascension, de nous tester et nous mesurer à des adversaires plus relevés, de nous déplacer en dehors de notre Confédération, de voyager loin de notre région, de continent en continent, de nous mesurer avec des sparring-partners de grand calibre, sur tous les continents, rencontrer des adversaires plus huppés pour progresser. Haïti s'est qualifié ainsi pour la Copa America du Centenaire, en 2016, ce qui a été historique. Sur la lancée Haïti a osé tenir tête au géant de la zone, le Mexique, et des observateurs ont trouvé in juste notre élimination de la Gold Cup 2019, par le Mexique, sur un penalty imaginaire, lors des prolongations; et lors de cette décennie historique, Haïti a eu l'honneur de se mesurer à de grands du

football, Brésil, Argentine, Uruguay, Italie, Espagne, Japon, Chine, Colombie, alors qu'avant cette période la seule fois que notre équipe nationale avait joué en dehors de la zone et du territoire de la CONCACAF c'était lors du Mondial 1974.

Parallèlement, depuis cette période 2000/2020, Haïti a pu, comme tous les grands pays de football, engager des coaches de renom de grands pays de pointe du football, des Argentins, Brésiliens, Colombiens, Péruviens, et surtout des Français, qui nous ont beaucoup apporté. En principe, à part quelques individualités, notamment Jeff Louis, Bazile, Mesack, Belfort, D. Guerrier, atteints par la limite d'âge, l'ossature de l'équipe nationale senior avec une expérience enrichie par l'âge, est quasiment la même, sauf — et c'est le motif du doute —, car de puis la crise qui a détruit la solide structure technique et administrative patiemment mise en place, et

suite à la destruction des structures, causée par des employés achetés par les barons de la drogue et les politiciens, la Sélection, qui jouait souvent, et contre de solides adversaires, a perdu l'élan de la décennie précédente, ne s'est plus mesurée à des adversaires de poids et de haut niveau, si bien que cette équipe n'a pu dépasser le cap du premier tour de la dernière Gold Cup. Et a été écartée tôt, dans les éliminatoires du Mondial Qatar 2022. Malheureusement, alors que nous nous approchons de la dernière ligne droite de la course au Mondial 2026, prévue, en septembre prochain, aucun stage de haut niveau, aucun rassemblement, et même aucun adversaire de poids n'est annoncé dans la phase de préparation prévue à la fin de l'été.

Pourtant, compte tenu du contexte Haïti, doit tout faire pour se qualifier à ce Mondial, à un moment où les Haïtiens sont en proie à tous les malheurs, aux

USA, depuis l'arrivée du nouveau gouvernement américain, cela bien avant son arrivée au pouvoir.

Un élargissement de la Coupe du monde 2030, à soixante-quatre équipes, est à l'étude, après une demande de l'Amérique du Sud. En été 2026 prochain, quarante-huit équipes participeront à la Coupe du monde 2026. Trentedeux avaient disputé le Mondial 2022 au Qatar.

La Confédération sud-américaine a officiellement demandé plus de nations pour 2030. Un projet pour une augmentation du nombre de pays participants à la phase finale de la Coupe du monde 2030 sera soumis sans doute à la FIFA prochainement.

Le président de la Confédération sud-américaine de football (la COMEBOL) a officiellement demandé à ce qu'il y ait soixante-quatre nations pour l'édition 2030. Dans cinq ans, la Coupe du monde 2030 aura lieu, et

fêtera son 100e anniversaire. Un événement historique, que la Confédération sud-américaine aimerait rendre inoubliable.

Comment ? En réalisant un Mondial à soixante-quatre nations, du jamais vu dans l'histoire du football. Le président de la Confédération a officiellement fait la demande à la FIFA. « Nous proposons, pour une seule fois, de porter l'édition du Centenaire à soixante-quatre sélections, sur trois continents, en simultanée, pour que tous les pays puissent vivre l'expérience d'un Mondial », a lancé Alejandro Dominguez, lors du 80^e congrès de la CONMEBOL. Pour rappel, si la Coupe du monde 2030 se tiendra majoritairement en Espagne, au Maroc et au Portugal, mais quelques rencontres sont également prévues en Argentine, au Paraguay et en Uruguay, pays vainqueur de la Coupe du monde 1930.

J.B.

EN THÉORIE SOUS ENQUÊTE PAR LES SERVICES FÉDÉRAUX AMÉRICAINS L'ex-président Michel Martelly dans les lunettes de l'ULCC Sur dénonciations de l'ECC

Suite de la page 1

institution ont fait savoir que les enquêtes sur M. Martelly porteront surtout sur les déclarations de patrimoine de l'ex-premier mandataire de la République, à la prise de ses fonctions présidentielles et à la fin de son mandat. Cette initiative, lancée par l'agence anti-corruption haïtienne, vise à établir l'harmonie entre ces deux déclarations de Michel Joseph Martelly.

Les mêmes sources à l'origine de la référence du cas de l'intéressé, à l'ULCC, a révélé que les enquêtes sur l'ancien chef d'État ont fait suite à des informations communiquées par l'organisation anti-corruption « Ensemble contre la corruption » IECC).

Les enquêtes sur l'ex-président musicien, chanteur du compas, est déjà lancée, puisque des correspondances ont déjà été ache-

minées à des institutions financières demandant des informations relatives à des activités de M. Martelly dans ce domaine.

Il semble que l'ULCC n'ait pas la prétention, en tant qu'institution d'enquête sur la corruption, d'avoir mené ses propres recherches initiales ayant contribué au lancement de celles présentement engagées, par rapport aux activités commerciales et financières, ou encore économiques. Une fois les soupçons suggérés à l'ULCC, par l'ECC, celle-ci s'est vite mise au travail en vue d'arriver à une conclusion à brève échéance.

En général, expliquent les experts dans cette spécialité, quand des cas pareils sont dénoncés à l'ULCC, celle-ci fait suivre immédiatement une enquête préliminaire avant de lancer les enquêtes proprement dites. Ces opérations menées en premier lieu permettent d'établir la viabilité des faits avancés, qui permettra de

conclure à l'ouverture des enquêtes.

Dans le collimateur des enquêteurs fédéraux aussi, Martelly préfère-t-



Le , nouveau secrétaire général de l'OEA Albert Ramdin.

il se faire interroger dans son pays ?

Le dossier Martelly, pris en charge moins de deux mois après que

des enquêteurs fédéraux de plusieurs agences, dont le « *Federal Bureau of Investigation* » (FBI) et la « *Drug Enforcement Administration* » (DEA) eurent passé des heures d'affilée, à l'interroger, suscitant des interrogations. D'autres pensent que l'intéressé, qui est super-riche, ne va pas rester, comme une « *victime facile* », attendant que son dossier soit traité jusqu'à ce qu'il soit inculpation par un procureur fédéral. Il faut alors se demander s'il n'aurait pas lui-même suggéré que la justice haïtienne de préférence traite son dossier, afin de trouver une conclusion qui lui serait plus favorable. Ancien président d'Haïti ayant eu l'habitude de manipuler les décisions judiciaires, il est capable de faire des « *merveilles* » dans son pays.

Il faut attirer l'attention sur la stratégie qu'avait utilisée brièvement Michel Martelly, après avoir été interrogé par les enquêteurs

fédéraux, au début du mois de mai, quand il devait revenir à une date ultérieure pour une seconde ronde d'interrogations.

Son beau-père mort, il n'avait pas sollicité l'autorisation de se rendre à Santo Domingo, République dominicaine, pour accompagner sa femme aux funérailles. Mais, en compagnie de celle-ci, Sophia Saint-Rémy, il s'était rendu à l'aéroport international de Miami, tentant de s'embarquer à bord d'un vol à destination de la capitale dominicaine. Mais un membre du personnel préposé au processus d'embarquement lui a appris qu'il ne pouvait pas s'embarquer dans l'avion, car « *Vous êtes susceptible de prendre la fuite* ».

Pareilles interrogations tousjours possibles, il reste à suivre l'évolution du cas Martelly à l'ULCC.

L.J.

HAÏTI OBSERVATEUR

WWW.HAÏTI-OBSERVATEUR.CA

Lè manke gid, pèp la gaye!

GRENN PWONMENN

Deblozay toupatou, men sa w simen se sa w rekòlte

Nou prezante eskiz, paske atik sa a te ekri anvan pi gwo deblozay pete, ki menase, apre peyi Izraël te atake peyi Iran ak bonm, epi, bò kote pa l, Iran te reponn ak bonbadman Izraël. Vwala ke Etazini rantre nan koze a, li bonbade Iran tou. Jwèt la mele fopaplis.

Nan 2 semèn ki sot pase yo, gen tèlman deblozay nan peyi Etazini, m oblije panche sou sityasyon peyi bò isit, ki gen pou wè ak sa n ap sibi lakay tou. Epi se pa sèlman de kesyon gang m ap pale. Nou ka wè sa pi devan.

N ap kòmanse ak sa nou sot konstate samdi ki sot pase a, nan dat 14 jen an. Vrèman, Etazini nan sa k pa bon. Jou sa a se nan tout 50 eta yo, ke nou ta ka rele depatman lakay nou, ke pèp la te debou, ap manifeste. Nan tout gwo vil, nan ti bouk ak andeyò tou, pèp la te nan lari depi vè 8 è nan maten jouk 4, 5 è nan laprè-midi. Yo t ap manifeste avèk youn sèl pawòl nan bouch yo, ki ekri tou sou youn bann pankat. Se youn slogan nan lang angle: « NO KINGS ! » (*Nou pa nan WA, Roi, an franse*). Selon rapò ki bay nan dimanch, se plis pase 11 milyon mounn ki te pran lari pou denonse « King » lan, mouche ki vle pou l Wa nan peyi isit.

Asireman, nou konnen de ki lès y ap pale. Se prezidan peyi a menm, ki pran pòz youn Wa. Wi, se de Donald Trump y ap pale, k ap fè e defè depi l te prete sèman youn dezyèm fwa kòm prezidan, nan dat 20 janvyè. Vandredi sa a ap fè 15 mwa opouvwa. Men nan 5 mwa sèlman, msye mete peyi Etazini tèt anba, tank li kreye pwoblèm.

Li ranvwaye youn bann anplwaye Leta ki pèdi djòb yo san z atann. Li sispann youn bann pwogram ki te konn ede malere, menm aletranje, tankou USAID. Li monte tarif, kivedi ogamante taks sou pwodui lòt peyi k ap rantre Etazini. Menm Ayiti sibi an ba sa, paske li te deklare youn 10 pou san (10%) sou pwodui Ayiti, alòske avèk lalwa HOPE ki te vin tounen HELP/HOPE apre tranbleman d tè 2010 la, pwodui Ayiti te rantre Etazini san peye taks.

Sa k pi rès toujou, se youn bann mounn mouche King nan fè arete epi depòte yo al nan peyi kote yo te soti, osnon nan lòt peyi yo pa menm konnen. Kòm pre-tèks, li di se youn bann etranje ki t ap travay Ozetazini san papye, se youn bann ilegal ki reprezante youn gwo danje pou peyi a antan ke tèroris. Menm Ayisyen, Kiben, Nikaragweyen ak Venezwelyen ki te benefisye de pwogran prezidan Joe Biden nan, ki te rele *Hu mane Parole*, enben li pase pran yo tou.

Pòt Etazini fèmen pou

sitwayen youn bann peyi

Nan mèkredi swa, ki te 4 jen, Prezidan Trump siyen youn deklarasyon kote li pase kwa sou sitwayen 7 peyi ki gen restriksyon pou rantre Ozetazini, epi 12 lòt li bare kare bare pou yo pa met pye isit. Depi lendi, 9 jen, otorite imigrasyon pase alaksyon.

Nan 12 peyi yo, Ayiti pami yo ansanm ak 11 lòt peyi ann Afrik ak nan Mwayen Orian. Men yo :



Senate Mark Horton ak madanm li Melissa.

Afghanistan, Myamar, Chad, République du Congo, Guinée Équatoriale, Éritrée, Iran, Lybie, Somalie, Soudan ak Yemen. Fòk mwen ban nou 7 lòt yo ki gen restriksyon, kivedi sa pa osi rès pou yo. Men yo: Burundi, Cuba, Laos, Sierra Léonne, Togo, Turkmenistan ak Venezwela.

Antouka, prezidan ameriken an di sitwayen peyi sa yo reprezante gwo risk pou sekirite Etazini, antan ke tèroris epi mounn ki "ostil", ki pa vrèman vle wè Etazini. Se youn bann lènmi k ap vin rantre Ozetazini pou fè anpil dega kont peyi a.

Menm nou menm, Ayisyen, Trump mete nou nan pil la. Nou ka konprann sa, paske se pa ni ayè, ni avanyè, msye montre sa l panse de Ayisyen. Asireman, nou pa ka bliye ke nan lane 2018, lè l te prezidan premye fwa a, li te di Ayiti ansanm ak El Salvador ak peyi ann Afrik yo se youn bann « *shithole countries* » (twou ka ka). Eskize m wi, se tradui m ap tradui pou nou. Epi lane pase, lè li te an kanpay pou prezidan ankò, li te mete ansanm ak Senatè J.D. Vance, ki te asosye l kòm visprezidan, pou yo lonje dwèt sou Ayisyen nan ti vil ki rele *Spring field*, nan eta *Ohio*, pou di y ap manje chen ak chat vwazen yo. Kidonk, msye ap kontinye ak politik rayisab li a kont Ayisyen. Poutan se manti yo t ap fè sou Ayisyen, selon Lapolis ak lòt otorite nan Ohio, menm gouvènè a, Mike DeWine, ki te ede m ak pwojè Lwa Hope la, nan lane 2006 lè l te senatè.

Sa w simen se sa w rekòlte

Alò, sa k ap pase prezodam ameriken an kounnye a, lè pèp la leve

kanpe kont li, mwen di se rekòlte l ap rekòlte sa l te simen. Se sa l merite, akòz l ap fè rayisab, ranmase mounn tankou youn bann rad sal, flank yo nan prizon epi depòte yo san gad dèyè.

Enben, pèp la di sa pa ka kontinye, fòk sa sispann ! Sa vin la kòz gwo deblozay, tankou sa k te pase nan vil Los Angeles, an Kali fòni, kote ki gen anpil Latino Ameriken ki tabli la. Sa tèlman

nou pran. Li di : « *Kisa mwen ka di, si se konsa administrasyon sa a reponn youn senatè ki vle poze youn kesyon, imajine nou ki tray y ap fè travayè k ap bay kou d men nan jaden yo pase, kijan y ap mal-trete kwizinye nan restoran yo ak tout travayè yo nan Los Angeles, toupatou nan Kalifòni epi nan tout peyi a!* » Kòm nou konnen, pi souvan, se imigran ki fè tout travay sa yo.

Sa se pawòl verite ki soti nan bouch youn senatè ki se youn Latino nou ameriken avèk youn non tankou Alex Padilla. Msye konnen kijan sa rès pou anpil Latino ameriken e lòt imigran k ap sibi move tretman anba men Tonton-Ma kout ofisyèl ICE yo (*Immigration and Customs Enforcement*).

Yo pase youn vitès siperyè : Ansinay politik

Soti madi 12 jen rive samdi 14, sèlman 2 jou apre deblozay ak Senatè Padilla, nan Los Angeles la, deblozay nan Minnesota. Se natè te konn sa l t ap di lè l te fè deklarasyon sou kijan bagay yo ka pi mal nan tout peyi a pou mounn ki pa dakò jan sa ap pase kounnye a. Se pral gwo sezisman lè nou vè la gaye toupatou. An sa sen ofisyèl pase youn vitès siperyè.

Nan samdi, 14 jen an, youn ansasen touye youn depite fanm epi tire sou youn mesye ki senatè. Sa pase nan zòn ki rele Champlin ak Brooklyn Park, nan eta Minnesota. Dam depite a se reprezantan Melissa Hortman avèk mari li, Mark. Yo jwenn lanmò yo vè 2 zè nan maten samdi a, nan Brooklyn Park. Nan Champlin menm, se senatè John Hoffman ak madanm li pran bal, men yo pa mouri. Yo te byen grav, nan lopital pandan nou t ap ekri istwa sa a samdi swa. Tou 2 lejislatè sa yo se demokrat.

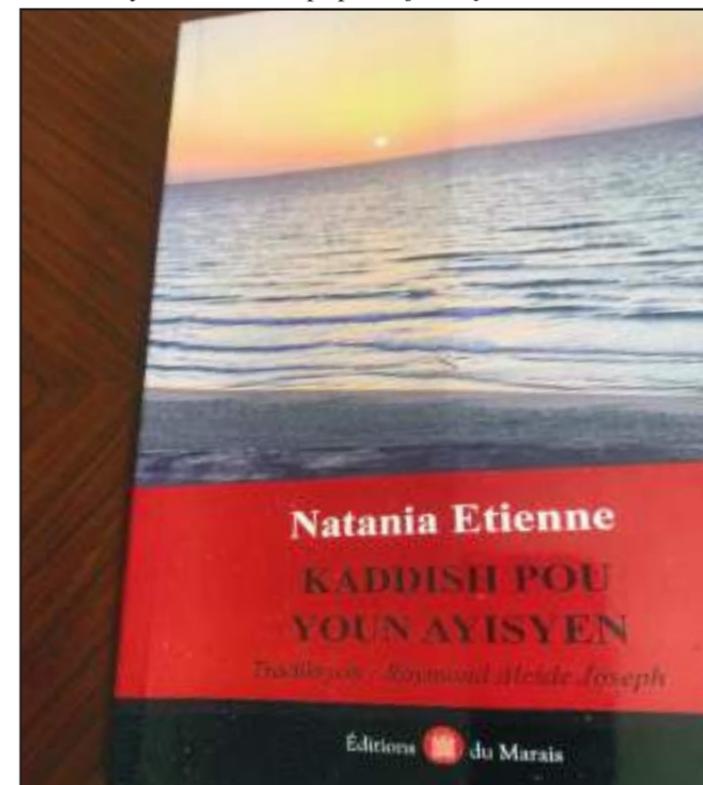
Lapolis gentan idantifye ansasen an, ki te degize an polisye, ki te menm gen youn fo vwati lapolis a dispozisyon l. Lè lapolis te rive kote msye te fè zak la, li louvri zam sou yo, men l santi li p ap

ka reziste. Li kouri kite san l pa menm gentan pran vwati l la. Polisye yo pa gentan met men sou li, men yo jwenn dokiman nan vwati a ki pèmèt yo idantifye ansasen an. Msye rele Vance Luther Boelter. Yo di msye gen 57 an. Lapolis jwenn dokiman nan machin nan, avèk lis lòt ofisyèl demokrat ke li te pral elimine. Epi selon enfòmasyon ki bay alega ansasen an, msye pa t ka sipòte mounn ki anfavè abòsyon, jan sa ye pou laplipa otorite demokrat.

Prezidan Trump mande sekre tè l ki anchay kesyon laprès, Ka roline, bibliye youn deklasyon pou di se youn bagay tèrib, ki pa akseptab, pou ansasinay konsa fèt kont ofisyèl ke pèp la chwazi. « *Attorney General* » Pam Bondi, [ki anchay Depatman Lajistis] an sanm avèk FBI (Biwo Federal Envistagasyon) ap mennen ankèt la, e y ap frape mounn ki responsab pou kòz sa a, san okenn me najman. « *Nou p ap tolere klas voy lans konsa nan peyi nou Etazini* ». Se sa Pam Bondi bibliye.

M espere yo met lapat vit sou Vance Luther Boelter, e ke li p ap jwenn menm tretman ak bann tèroris ofisyèl ki te nan kou deta rate 6 janvyè 2021 an kont Kongrè Ameriken an, pou anile eleksyon ke Joe Biden te genyen an fas Trump, nan eleksyon ki te fèt nan mwa novanm 2020. Kòm nou konnen, tousuig apre prezidan Trump lan regle sa ak fanmi l k ap touche 5 milyon dola an konpansasyon. Sè ke se pou Trump li t ap patisipe nan kou deta 6 janvyè a, li merite sa, nèska ? Sa n di nan sa ? M ap kanpe la, m ap tann yo nan Kalfou Tenten !

TiRenm /Grenn Pwonmennen
rajo31@yahoo.com



Si yo trete senatè konsa, ale wè pou lòt malere

Pita, nan diskisyon ak kèk jounalis, senatè Padilla di: « *Sa se youn atak sou dwa lapawòl mwen genyen, selon premye amandman Konstitisyon an* ». Li bay plis detay pou montre nan ki deblozay

HAPPENNINGS!

Continued from page 1

that should lead to “reimbursement and reparations” by France.

Before we comment, we’ll cede the place to CEFORH, the organization of elected French officials of Haitian origin, who applauded this action, declaring it “a historic victory,” and thanked “*all the parliamentarian groups that voted for the resolution*,” singling out specifically “*the GDR, which fully supported the text, via Congressman Marcelin Na deau*.” To be noted, Mr. Nadeau, a member of the GDR (*Gauche Démocrate Républicaine*) group, is a representative in parliament of a constituency in Martinique, a Caribbean island, which is an overseas department of France.

Also historic is the declaration of the French president

The action of the Lower House of Parliament follows the declaration, on April 17, of French President Emmanuel Macron. Marking the 200th anniversary of the imposition of a debt of 150 million gold francs by French King Charles X on Haiti, President Macron recognized that Haiti was harmed by that action. Imagine that the country’s economy mortgaged for more than a century, actually 122 years, in paying France for the descendants of the enslavers for what they had lost in Haiti, including the slaves, in France’s most prosperous colony. That was a historical first, whereby the victors ended up paying the vanquished. As it is, Haiti declared its independence on January 1st, 1804, after our ancestors defeated the powerful French army of Napoleon Bonaparte, on November 18, 1803, on the battlefield at Vertières, near then Cap-Français, now Cap-Haïtien.

That debt, referred to as the “double debt,” reflects what the Haitian leadership had to do to meet that obligation. With Haiti not having the resources, at the time that Charles X imposed the debt on the country in 1825,

Haiti’s president at the time contracted with French banks to get loans to begin paying the French government.

As indicated, President Macron recognized the harm caused to Haiti. But President Jean-Pierre Boyer had no choice, but to sign the document imposing the debt on the country. For, three months after Charles X made his decision to impose the debt on Haiti, he dispatched a flotilla of 14 warships, armed with 528 cannons, to the bay of Port-au-Prince, ready to bomb Haiti’s capital out of existence, if the president failed to sign the document acknowledging Haiti’s debt to France. Thus, on July 16, 1825, President Boyer signed on the dotted line, thereby mortgaging Haiti’s economy from that date until 1947, when the last penny was paid. I even contributed my 25 cents to the cause, for even school students participated in the process, singing “*Payons les 5 millions*,” (*Let’s pay the \$5 million*), the popular ditty devised by President Dumas Estimé, to complete, in 1947, the payment of the debt, which had been reduced to 90 million francs in 1838. To be noted, during the 19-year U.S. military occupation of Haiti (July 28, 1915-August 15, 1934), the National City Bank, the precursor of current Citibank, collected the funds for France.

It’s billions, not millions, paid

In May 2022, the *New York Times* (NYT) wrote a week-long series on Haiti’s “double debt” to France and figured that at least it amounted to more than \$21 billion, about the same amount that President Jean-Bertrand Aristide had quoted, on April 7, 2003 when he called for France to make restitution to Haiti, the first Haitian head of state to do so. However, French economist Thomas Piketty, calculating interests over the years, contends that France “should pay at least \$28 billion in restitution” to Haiti.

To be noted, in his declaration of last April 17, President Macron

announced that a joint commission has been set up to study the “double debt” through the years and make recommendations to both the French and Haitian governments. Representing France on the commission is Yves Saint-Gours, a historian and diplomat, and Gusti-Klara Gaillard Pourchet, a Haitian scholar, for Haiti. Although he said nothing about reparations from France to Haiti, most people believe his acknowledgement of the debt is “a small step in the right direction.” Now with the vote of Parliament which goes further than the president’s statement, we’re convinced that restitution, with no amount indicated, probably will be part of the recommendations of the special commission.

What about the U.S. recognizing its debt to Haiti?

We’re not alluding to the contribution of Haiti in helping the United States become the country it is. Recently, a friend brought to my attention a story of which I wasn’t aware, published by Daily Kos, regarding the “lesson” to Americans and the world that I gave when I had an opportunity to respond to the conservative Protestant icon Pat Robertson for his comment regarding the January 12, 2010 devastating earthquake in Haiti. On television, he stated that the earthquake was God’s punishment of Haitians for the “*pact with the devil*” that our ancestors signed to get the country’s independence.

Responding to Mr. Robertson, on Rachel Maddow’s show on CNBC, on January 14, I stated, “*The pact with the devil that our ancestors had signed to get Haiti’s independence, when the Haitians rose up against the French and defeated the French army, a powerful army, the U.S. was able to gain the Louisiana Territory for \$15 million. ... So, what pact the Haitians made with the devil has helped the United States become the country it is.*”

To you, reading this, I suggest that you do a search, on Goo

gle.com or Bing.com, to find out the response of Ambassador Raymond Joseph to Pat Robertson. You will produce many stories other than the one on the Daily Kos.

I also contend that before Haiti declared its independence, on January 1st, 1804, the “*Chasseurs Volontaires de Saint Domingue*” had joined the Americans at the Battle of Savannah, Georgia, on October 9, 1779. In 2009, a monument was erected on Franklin Square, in Savannah, Georgia, to honor the *Chasseurs Volontaires*, who were precursors of Haitians, at that time under French command.

The U.S. debt to Haiti is hard cash

However, when I mention the debt of the U.S. to Haiti, I am referring to money, hard cash. And this brings me to December 17, 1914, when the USS *Machias* arrived in Port-au-Prince and a detachment of Marines headed to Haiti’s National Bank to remove \$500,000 of the country’s gold reserves to take to the National City Bank in New York for safe keeping in its vaults.

To this day, Haiti’s money is still being kept from the country, whether safely, I do not know. Following that heist, the U.S. Marines landed in Haiti on July 28, 1915, for the American 19-year occupation, during which Haiti’s finances were controlled by the National City Bank, as previously mentioned.

Based on published calculations, made in April 2022, the \$500,000 in gold taken in December 1914 from Haiti’s bank would be equal to about “*14,185,800 in purchasing power*.” That is \$14 billion, plus that the U.S. owes Haiti.

When will the officials in Washington reimburse Haiti the money The U. owes that country? The \$14 billion of the U.S., added to the \$28 billion of France, according to French economist Thomas Piketty, would total \$42 billion. Wisely invested, this amount would be seed money for Haiti’s development. And Haitians would stop being a headache, even a menace to their neighbors, including the United

States.

Interestingly, on June 4, President Trump issued a proclamation banning Haitians from the United States, along with citizens from 12 other countries, with seven additional countries getting less severe restrictions. This went into effect June 9. Yet, on June 16, President Trump welcomed Haiti’s new Ambassador Lionel Delatour at the White House to accept his credentials. Could someone explain such inconsistency in the President’s policy toward Haiti?

Back to the money owed Haiti by those bigwigs of the international community. Responsibly managed, \$42 billion can be the first installment on a program like the Marshall Plan, spearheaded by the U.S., for Europe after World War II, which helped in rebuilding the countries damaged by war. However, no such plan is possible with Haiti’s current form of governance, the Council of Presidential Transitional (CPT), with 9 individuals exercising the authority of the presidency. As it is, the CPT is engrossed in money scandals and internal conflicts.

I suggest that a board of directors, composed of honest and competent individuals representing Haiti, France and the United States be set up to manage the funds which will be restituted to Haiti. Those individuals, supported financially by their own governments, will be the ones to approve requests for projects presented to them having to do with various aspects of the country’s development. Also, some of the funds could be invested in ways to generate interest. Thus, instead of depleting the original amount, the Fund would expand.

Anyway, considering that corruption and impunity have been at the core of political administration in Haiti, the idea of an independent board of management for money that Haiti did not expect should not be entrusted to those who have shown, down to the Council of Presidential Transition, that becoming multimillionaires, at the expense of a poverty-stricken population is their primary goal.

RAJ

raljo31@yahoo.com



NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES

Dans la diplomatie haïtienne, les scandales en série

Revenant sur dossier de la diplomatie haïtienne, en ce qui concerne la promesse faite dans l'édition du 28 mai relatif à l'article sur Smith Augustin, membre du Conseil présidentiel de la transition (CPT), qui a fait caser son épouse à l'ambassade d'Haïti au Mexique et sa maîtresse à celle d'Espagne.

En effet, cette pratique consistant à effectuer de nombreuses nominations sans contrôle administratif, est cause d'humiliation diplomatique. Selon *Global Infos*, qui avait découvert le pot-aux-fleurs concernant le conseiller Augustin, l'un des neuf membres du CPT, le ministre des Affaires étrangères (MAE) a été rappelé à l'ordre par le consulat des États-Unis à Port-au-Prince, de façon humiliante, pour « non-respect du protocole d'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays ». Dans cet ordre d'idées, « tous les passeports des personnes désignées pour occuper des fonctions diplomatiques aux États-Unis ont été retournés au service consulaire de la MAE, sans visa ». (C'est nous qui soulignons).

De plus, le consulat américain exige, dorénavant, que « le Terme de référence soit soumis, ainsi que le nom du diplomate à remplacer », lorsqu'il s'agit de visa à

rieurs imposés au pays par la Communauté Internationale, sous le diktat des États-Unis, en collaboration avec la CARICOM, cette fédération de 15 États caribéens, dont Haïti est membre. Et voilà que l'ULCC (Unité de lutte contre la corruption), cette agence gouvernementale, se penchera sur le dossier concernant la diplomatie haïtienne.



Le chancelier haïtien Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste

Dans un article intitulé « Vers la mobilisation de l'ULCC pour restaurer l'intégrité de la diplomatie haïtienne », dû à la plume de Jenny Toussaint, journaliste-rédactrice du site internet *Hebdo24*, publié le 1er juin, il est rapporté que « La gestion du ministre haïtien des Affaires étrangères,

diplomatie haïtienne, mais de la gouvernance du pays. Vu l'adage, selon lequel « Le poisson pourrit par la tête », cette enquête ne saurait épargner les potentats du Conseil présidentiel de transition qui, selon le ministre Jean-Baptiste, lui ont imposé une meute de candidats à intégrer dans la carrière diplomatique.

Nouvel ambassadeur haïtien en République dominicaine

C'est le jeudi 29 mai que le nouvel ambassadeur haïtien, Emmanuel Fritz Longchamp, a présenté ses Lettres de créances au président dominicain, Luis Abinader, remettant Haïti sur la scène diplomatique, à Santo Domingo, après une absence d'environ trois ans. Car, Smith Augustin, du Conseil présidentiel de transition (CPT), qui occupait le poste, de 2020 à 2022, n'a jamais été remplacé depuis son départ. Comme on le sait, Smith Augustin est l'un des membres très controversés du CPT, impliqué dans des dossiers de corruption.

L'ambassadeur Longchamp assume ses fonctions, au pays voisin, à un moment de tension entre les deux nations se partageant la souveraineté de l'île d'Haïti, ou Hispaniola, selon les Dominicains. Le dossier des déportations massives d'Haïtiens de la République dominicaine par l'administration Abinader constitue un gros scandale diplomatique entre les deux peuples. Bien que l'ambassadeur Longchamp dise qu'il respecte la souveraineté de tout pays, il ajoute aussi qu'il croit aux droits humains de tout citoyen.

Dans le contexte actuel, quand des femmes haïtiennes subissent l'humiliation, déportées avec leurs bébés qu'elles viennent de mettre au monde dans un hôpital dominicain ou même en catastrophe dans la rue, il n'y a pas d'atteinte aux droits humains plus criante. Pourtant, la République dominicaine est membre de la Commission des droits humains des Nations Unies, ayant été élue au poste le 11 octobre 2023, pour la période 2024-2026 ! Est-ce un geste indicateur d'un assouplissement de sa position, que le président Abinader, lui-même, ait confirmé, le lundi 2 juin, qu'il accordera le sauf-conduit à 52 étudiants haïtiens devant traverser la frontière, et de la République dominicaine s'envoler vers la Colombie ? En tout cas, on retiendra que c'est un premier pas positif réalisé tôt après l'accueil diplomatique de Fritz Longchamp. Il faut s'attendre à d'autres décisions positives, notamment la reprise des vols réguliers entre les deux voisins, ainsi que le trafic maritime, suspendu depuis le mois de septembre 2023, suite à l'affaire du canal que les Haïtiens avaient construit, afin d'avoir accès à l'eau de la Rivière Massacre, qui sert de frontière entre les deux pays sur une distance de sept kilo-

mètres. Encore un autre dossier qui retiendra l'attention, tandis que l'ambassadeur Longchamp aborde les différents sujets dans un nouveau cadre diplomatique. Nous lui souhaitons du succès.

Un nouvel ambassadeur américain en Haïti

Ici et là, c'est la question de la diplomatie qui domine la conver-



Dr Rudolph Moïse surnommé Rudy.

sation cette semaine. Ainsi, vendredi dernier 30 mai, le Département d'État américain a annoncé que l'ambassadeur Henry T. Wooster est nommé chargé d'Affaires en Haïti, succédant à l'ambassadeur Dennis Hankins, qui prend sa retraite.

L'ambassadeur Wooster prendra fonction demain, jeudi 12 juin. M. Wooster se signale comme un diplomate de carrière qui, des années plus tôt, était en poste à l'ambassade américaine à Port-au-Prince, pas comme ambassadeur. Ainsi, il connaît bien le pays. Mais il a, par la suite, occupé le poste d'ambassadeur en Jordanie et a eu une carrière militaire. Il a fait des études dans des institu-



Chargé d'Affaires Henry Wooster

tions célèbres, ayant décroché son bachelier es-lettres du Collège Amherst, en sus d'une maîtrise (Master of Arts) de l'Université Yale. Il figure parmi les érudits de la diplomatie, parlant, outre sa langue maternelle (l'anglais), le français, le russe, et se débrouille en arabe, perse et l'araméen. Au moment d'annoncer la nomination de l'ambassadeur Wooster au poste de chargé d'Affaires, le secrétaire d'État Marco Rubio eut à dire que « Ce diplomate chevronné se chargera d'une approche gouvernementale coordonnée, quant à la politique des États-Unis, à l'égard d'Haïti. Il

travaillera de concert avec nos partenaires globaux, qui offrent un appui exceptionnel aux forces de sécurité haïtiennes ». Diplomate comme lui seul, M. Rubio a exprimé sa gratitude à l'ambassadeur Hankins, pour les services rendus à la Mission États-Unienne, en Haïti, tout en lui présentant ses meilleurs souhaits pour sa retraite.

Revenant sur l'ambassadeur Wooster, M. Rubio a déclaré : « En vertu de ses immenses relations à Washington et la preuve de son leadership éclairé à l'étranger, il est l'homme qu'il faut pour prendre charge de cette Mission [en Haïti] en ce moment si critique ». On retiendra que l'ambassadeur Wooster arrive en Haïti à un moment où les mercenaires de l'organisation Blackwater d'Erik Prince commencent à opérer, à la suite de la déclaration, il y a déjà un mois, de l'administration Trump décrétant les gangs, en Haïti, « terroristes internationaux » ayant des attaches globales. Alors, il est opportun de conclure qu'effectivement, il y a une nouvelle approche en ce qui a trait à la crise haïtienne. Un futur ambassadeur américano-haïtien en Haïti ? Il faut s'attendre à une surprise qui n'en sera pas une, vu les conversations qui se font sur les réseaux sociaux. Premièrement, on a fait la remarque se lon laquelle l'ambassadeur Henry Wooster a accepté d'être chargé d'Affaires, afin de combler le vide occasionné par le départ en retraite de l'ambassadeur Hankins. Au même moment, s'est décliné, sur les réseaux sociaux, un véritable tapage autour de la personnalité du docteur Rudy Moïse, comme le futur ambassadeur, qui remplacerait le chargé d'Affaires Wooster.

Qui est-il, ce Rudy Moïse ? Selon un curriculum vitae publié par Microsoft Bing, le médecin Rudolph Moïse est Haïtiano-Américain, qui dirige sa propre clinique, « *Comprehensive Medical Aesthetics* », à Miami. Il était chirurgien de la Force aérienne américaine (United States Air Force), dans le cadre d'une carrière de 21 ans ; il est le premier Américano-Haïtien à gravir jusqu'au grade de colonel, ainsi que le premier Américain d'origine haïtien à occuper le poste de président de l'Association médicale du Comté de Miami-Dade. Au mois de juillet 2023, le président Joseph « Joe » Biden lui avait présenté la plaque « *Presidential Lifetime Achievement Award* », la plus haute distinction faite à un citoyen de la société civile. S'il devient ambassadeur, représentant son pays adoptif à son pays d'origine, ce sera une autre première aventure le concerne. D'ordinaire, le gouvernement américain ne nomme pas des citoyens naturalisés pour représenter les États-Unis au pays dont ils sont originaires.

Pierre Quiroule II
raljo31@yahoo.com



Emmanuel Fritz Longchamp, nouvel ambassadeur d'Haïti, en République dominicaine, à gauche, présentant ses Lettres de créances au président dominicain, au milieu, avec le chancelier dominicain.

apposer à un passeport diplomatique. N'est-il pas avilissant de faire traiter de soi-disant diplomates d'immigrants désespérés qui se font arrêter par des unités de la Garde côtière américaine, en haute mer, et retourner à leur pays d'origine, ou même ceux qui, ayant pu atteindre la frontière sud entre le Mexique et Texas, en territoire américain, se voient arrêter et transportés au pays natal à bord d'avions comme des colis encombrants ? Le ministre des Affaires étrangères rejette toute responsabilité. Entre-temps, Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, le ministre des Affaires étrangères, se plaint de nombreuses nominations aux postes diplomatiques requis par des membres du CPT. C'est qu'il ne saurait déplaire à ses supé-

Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste est au cœur d'une controverse croissante ». Et elle souligne qu'une « plainte collective sera déposée sous peu auprès de l'ULCC pour dénoncer les pratiques jugées néfastes pour la diplomatie haïtienne ».

Assurément, la journaliste doit avoir des preuves irréfutables pour avancer que « des diplomates intègres dénoncent des individus corrompus et liés à des affaires criminelles nommés dans plusieurs ambassades d'Haïti à l'étranger ». « Face à cette situation », a-t-elle conclu, « une mobilisation de l'ULCC pour une enquête approfondie est essentielle afin de restaurer l'intégrité de la diplomatie haïtienne ».

Il ne s'agit pas seulement de la

LA SISCION DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI S'EST DÉJÀ RÉALISÉE

La coalition « Viv Ansanm » contrôle des villes du Centre Mirebalais et Sceau-d'Eau sous la férule des criminels... Port-au-Prince encore dans le black-out

Suite de la page 1

et du département du Centre de miser à fonds sur le développement durable. Mais ce crime de vrait attirer l'attention sur le degré d'arrière-riération des gangs armés, affichant leur imperméabilité universelle, à la culture et à l'intellectualité, sous toutes ses formes, se présentant comme l'homme à l'état sauvage.

Les bandes de criminels évoluant au sein des gangs armés partagent tous cette même attitude, à quelque point du pays qu'ils mènent leurs attaques, partageant également la même stratégie. Aussi les assauts lancés contre les villes et les communautés se répètent-ils à l'infini, d'une ville ou d'un quartier à l'autre, ils y retournent, après des actes d'agression successifs, se mant encore la mort, le deuil et la désolation, en sus davantage de destructions.

Avant la désintégration du marché de Mirebalais, plus de deux mois après l'attaque dirigée sur cette ville, les bandits armés étaient revenus pour détruire complètement le commissariat de police, désormais dépouillé de son contenu, y compris sa garnison. Dorénavant, sans logis, les policiers, qui y étaient basés, se sont installés à quel ques kilomè tres de la ville, sans aucune possibilité d'assurer la protection des citoyens. Voilà donc, les habitants de Mirebalais livrés à eux-mêmes, forçant des milliers d'en tre eux à trouver refuge ail leurs. Cela explique la deuxième attaque des habitants de cette ville contre l'usine électrique de Péli gre, qui a plongé la capitale, encore une fois, dans l'obscurité. Mais cette fois plus brutal et laissant dans le doute la durée du silence de l'usine.

Mais le gouvernement central s'est doublement mal comporté, envers les citoyens de Mirebalais. Car, non seulement le Conseil présidentiel de transition (CPT) laisse cette juridiction à la merci de gangs, car n'ayant pas pris les dispositions nécessaires pour la libérer des attaques des criminels, mais aussi le CPT n'a pas tenu sa parole donnée à ces derniers. Celui-ci s'était engagé, auprès des dissidents, qui avaient mis en panne l'usine électrique nationale, afin de forcer les autorités à chasser les gangs de la coalition « Viv Ansanm ». de la principale vil le du département du Centre. Mais les centaines de familles, qui avaient abandonné leurs maisons, fuyant la fureur des bandits, ne sont pas toujours retournées, plus de deix mois après la rencontre du président du CPT avec les dissidents de Mirebalais. Il semble que le pouvoir ait oublié cette promesse comme leur dernière casaque.

La centrale électrique de Péli gre encore aux arrêts, obscurité totale à Port-au-Prince, mais pendant combien de temps, cette fois ?

Après avoir conclu un accord avec des protestataires de Mirebalais, dont l'action avait entraîné, on s'en souvient, le premier sabotage de l'usine électrique de Péli gre, qui avait plongé Port-au-Prince, ses environs et d'autres villes du pays, dans le black-out total, durant presque deux semaines, la capitale haïtienne renoue, de nouveau, avec l'obscurité. Résultat de la promesse non tenue des dirigeants.

Certes, la première épisode de black-out, dont la capitale haïtienne a été victime, avait pris fin, à la suite de cette rencontre entre le président du Conseil présidentiel de transition (CPT), Fritz Alphonse Jean, avec les représentants des secteurs responsables de l'arrêt de fonctionnement de la centrale de Péli gre. Ces derniers avaient envahi les locaux de l'usine et chassé le personnel avant d'arrêter les machines, pour forcer le gouvernement central à chasser les criminels de la coalition « Viv Ansanm » de Mirebalais, afin de permettre le retour des familles, qui avaient été chassées de leurs résidences.

La réunion de Fritz Alphonse Jean avec les contestataires avait entraîné la promesse formelle d'actions décisives des forces de l'ordre pour libérer la ville. Bien que la Police nationale d'Haïti (PNH) ait lancé les initiatives promises par M. Jean, elles ne semblaient pas suffisantes pour empêcher de nouvelles attaques des bandits. D'ailleurs, comme cela a été constaté, ils étaient de retour, cette fois, dans un premier temps, pour incendier le marché moderne de la ville, puis, dans un second, pour livrer aux flammes un blindé super robuste de la PNH surnommé « Satan ».

Ce qui se passe, tour à tour, dans les différents quartiers de Port-au-Prince, de Kenscoff, de Furcy et leurs environs; de Sceau-d'Eau et de Mirebalais, dans le département du Centre; ou encore des zones de l'Artibonite, expose la destruction perpétrée contre les lieux pris pour cibles par les gangs, et dont l'étendue de la dévastation n'est jamais vraiment connue, en raison des possibilités excessivement limitées des journalistes de s'aventurer dans les zones attaquées. Prenons les hauteurs de Péti on-Ville, par exemple, où des résidences de propriétaires aisés ont été détruites par le feu. À Kenscoff et à Furcy, plusieurs maisons de grands prix, au moins, une appartenant à un des banquiers du pays, a été incendiée. De même, une auberge, à Furcy, lieu de retraite privilégié des habitants du pays, a été livrée aux flammes aussi. De même, à Tara, quartier situé dans les hauteurs de Péti on-Ville, où le défunt président René Préval avait sa maison, à part celle de sa famille, à Marmelade, dans le département de l'Artibonite, a été également incendiée.

Cela signifie que, les gens présentement aux commandes de la République, en ce qui concerne l'insécurité et la protection du territoire, mettent tous les citoyens sur

le même pied d'égalité. Ex-présidents d'Haïti ou citoyens privés, ils sont tous égaux. C'est la politique de collaboration avec les gangs armés, qui semblent exécuter le mot d'ordre d'une entité inconnue.

La politique de partage de l'autorité avec les criminels en place, depuis plus de quatre ans, inchangée

Il est tacitement admis, au niveau des dirigeants, que les gangs attaquent, sans exception, qui ils veulent, où ils veulent et comme ils veulent. Quand bien même des « actions musclées », telles que caractérisées par la PNH, seraient dirigées sur les positions des bandes de « Viv Ansanm », personne ne peut empêcher ces dernières de donner la riposte, à quelque point du pays.

En effet, au moment où des vidéos circulant sur *WhatsApp* font état de pareilles actions lancées par la PNH contre les malfrats, ces derniers montrent, de leur côté, qu'ils ne chôment pas.

Cette semaine, les forces de l'ordre ont annoncé, via ce populaire réseau social, qu'elles ont frappé les bandits à Kenscoff, faisant des morts et confisquant des armes et munitions, des victimes, qui resteront à jamais anonymes. Car la PNH, par le biais de son porte-parole, ne se soucie pas de donner des preuves aux citoyens, ses patrons, du vrai bilan de ses opérations, surtout en ce qui a trait aux personnes tuées. Dans le même temps, de leur côté, les bandits ont annoncé avoir capturé un blindé de la PNH, à Kenscoff.

Si la ville de Sceau-d'Eau, également située dans le département du Centre, est totalement laissée sous l'influence des gangs, la PNH n'ayant, depuis sa capture par les hommes de « Viv Ansanm », lancé aucune tentative de libérer cet autre « territoire perdu », elle a tout de même mené, au moins deux opérations de ce genre à Mirebalais, dont la dernière remonte à cette dernière semaine. Mais cette plus récente attaque dirigée contre les criminels n'avait pas abouti à les éloigner définitivement de cette ville. Ceux-ci sont revenus, dans le cadre d'un assaut qui a privé le PNH d'un blindé, dont la population avait fait l'acquisition pour le compte des policiers, de la catégorie appelée « Satan », par la population, tant qu'il est robuste et à l'allure effrayante.

Deux attaques meurtrières des bandits dans l'Artibonite

Bien que les bandes armées du département de l'Artibonite soient aussi membres de la coalition « Viv Ansanm », ils semblent mener leurs attaques sur les paisibles et innocents citoyens de cette juridiction pour des motifs autres que ceux de leurs alliés se trouvant sous la direction de Jimmy Chérizier, communément appelé Barbecue.

Cette semaine, deux gangs séparés de l'Artibonite ont effectué des assauts sur deux zones différentes.

En effet, le dimanche 22 juin, le gang « Talibans » de Canaan, dirigé par Jeff, dit Gwo Lwa, affilié à « Viv Ansanm », dans l'Artibonite, a incendié le commissariat de Lachapelle, mettant la garnison policière en déroute. Citant Fonrose Dieu seul Robinson, maire de la localité a informé que plusieurs personnes ont été grièvement blessées; et que la garnison, qui y était affectée, y compris ceux de la brigade spécialisée de l'Unité temporaire anti-gang (UTAG), n'ont pas pu résister, face aux envahisseurs.

Petite Rivière de l'Artibonite également attaquée

Une autre attaque a été dirigée, la veille, soit samedi soir, sur la communauté de Petite Rivière de l'Artibonite, menée par le gang « Gran Grif », basé à Savien, que dirige Luckson Élan. On dirait que celle-ci est plus sauvage que celle lancée contre Lachapelle. Les informations disponibles font croire que, au moins deux personnes ont été tuées, sans compter d'autres « grièvement blessés », en sus de plusieurs autres kidnappées, y compris des enfants.

Bien que l'attaque soit lancée proche du commissariat, des résidents dénoncent l'inaction des policiers résidents, qui n'ont pas su contrer l'action des bandits. On peut alors deviner à quel point les habitants de cette juridiction sont exaspérés contre les autorités de Port-au-Prince ayant affiché la même indifférence, généralement, face aux attaques des criminels.

Cités par l'organe de presse en ligne www.Realiteinfo.com, des témoins ont signalé que, parmi les personnes enlevées, certaines ont été torturées, sans préciser la nature des sévices qui leur ont été infligés.

Mais où sont les derniers déploiements de ressources effectués dans l'Artibonite ?

Il semble que la situation sécuritaire constatée dans le département de l'Artibonite, où les gangs n'ont ja mais cessé de mener des attaques super violentes sur les population, constitue l'exemple parfait de la complicité des autorités avec les criminels. Puisque, constatant les assauts perpétuels des bandits, dans les zones sous leur contrôle, il faut se demander qu'est-il advenu des ressources humaines et en équipements, qui y avaient été faits, par Gary Conille ?

En effet, par hélicoptère et par terre, avait été annoncé le déploiement de policiers des unités spécialisées de la PNH, dont certains étaient transférés d'autres régions; aussi bien des membres de la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS); de même que de

nouveaux blindés, des armes et des munitions; en sus de l'engagement renouvelé de traquer les malfrats « jusqu'à dans leur dernière tranchée » annoncé en une énième occasion, cette fois-là, par le ministre de la Justice. Voilà une nouvelle confirmation de la « politique de promesse non tenue » des autorités intérimaires, continuant celle de leur prédécesseur, Jovenel Moïse.

Les citoyens haïtiens soumis à deux autorités différentes

Tout ce qui est rapporté ici démontre clairement que les citoyens haïtiens doivent obéissance à deux autorités différentes Celle reconnue par la constitution, bien que dénuée de légitimité et de légalité, dirigée par le CPT et le gouvernement Alix Didier Fils-Aimé; et l'autre, sans aucune base légale, mais exerçant son pouvoir par le biais du grand banditisme tandis, qu'elle tient en respect les forces de l'ordre.

Sous l'influence des gangs armés, le fonctionnement du pays a été totalement modifié et, sécurité oblige, les citoyens haïtiens, surtout ceux vivant en diaspora, qui n'ont observé ces transformations, géographiques et politique, à distance, qu'à travers les réseaux sociaux ou d'autres presses, doivent s'en tenir informés.

Il faut se rappeler qu'il est sérieusement recommandé d'éviter de visiter le pays natal. Mais ceux qui, se comportant en casse-cou, ou bien répondant à une nécessité incontournable, se voient obligés de se retrouver au pays, doivent prendre des précautions, surtout ceux liés aux déplacements à l'intérieur de Port-au-Prince et du reste du pays.

La première précaution à prendre serait d'éviter d'être au volant d'un véhicule, surtout à la capitale. Il est recommandé à ceux qui y ont vécu, et qui s'imaginaient en connaître tous les cris, les coins et recoins, d'engager un chauffeur professionnel, ou bien de confier le volant à un membre de la famille digne de confiance sachant comment naviguer en toute sécurité à Port-au-Prince.

Ce conseil s'applique aussi pour les routes nationales, dont de longs tronçons sont contrôlés par les gangs, qui y ont installé des postes de péage. Tout compte fait, il est plus sage d'éviter de s'aventurer sur les routes nationales pour des voyages en provinces, car les kidnappings bien qu'un peu plus rare, ces derniers temps, il faut savoir qu'il continue d'être une source de revenus pour les criminels, qui ne l'ont pas totalement abandonné.

En clair, donc, les nostalgiques doivent faire montre de sagesse et se rappeler que l'Haïti qu'ils ont connu, dans le passé, a changé, et que le pays ne s'est pas encore doté d'une équipe ayant la volonté et voulant s'engager véritablement à renouer avec le passé, dans tous les domaines.

L.J.

ÉDITORIAL



Campagne contre la corruption oui, mais contre l'opacité aussi !

A la lumière des activités gouvernementales, qui se sont déroulées, ces derniers jours, la campagne contre la corruption est bel et bien lancée, quoique ceux qui prennent les décisions, à ce niveau, tardent à démontrer les moyens dont ils disposent pour parvenir à leur fin. Mais, d'entrée de jeu, il faut rappeler, aux uns et aux autres, que l'opacité administrative et la corruption institutionnelle constituent les deux ailes d'un même oiseau. Car l'un ne peut exister sans l'autre. C'est grâce à l'opacité totale, dans l'administration publique, que prospère la corruption.

En effet, les décisions administratives prises, tout au long de la gouvernance intérimaire, d'aujourd'hui et d'hier, mais surtout celles qui aboutissent aux décaissements de fortes sommes d'argent, offrent d'immenses possibilités de siphonner, en douceur, les caisses publiques. Il semble que cette dernière vague de politiciens projetés aux commandes de la République, par l'influence exogène, soit des experts dans ces domaines, ayant suscité une flopée d'alertes sur la corruption, au sein des ministères et des directions publiques. C'est bien la réalité, qui s'affiche, dans les différentes institutions publiques, dont les dirigeants ont été mis en cause pour corruption. D'une entreprise d'État à l'autre le même modèle se répète. On eut dit que les gouvernants s'accordent sur la manière de mener les opérations pour éviter d'éveiller des soupçons. Aussi, peut-on dire qu'ils se solidarisent entre eux, par rapport à ce double crime.

Il semble que les décideurs publics aient une variété de stratégies pour détourner subtilement les fonds de l'État, dont la plus usitée reste la surfacturation, une « technique » invoquée surtout dans le financement de projets coûteux. En ce sens, la tenue du référendum et des élections, en dépit de l'insécurité solidement installée par les gangs armés, devient incontournable. Tant pis pour ceux qui combattent, bec et ongle, l'idée d'organiser ces deux projets, comme programmée, l'année prochaine, la machine mise en marche, à cette fin, ne s'arrêtera pas. Et pour cause ! Car l'organisation du référendum, suivi d'élections générales offre une occasion exceptionnelle de réaliser des millions.

C'est l'ingénieur Alex St. Gardien Jecrois, un spécialiste en matières électorales, basé à Washington, aux États-

Unis, qui attire l'attention sur ce gros complot ourdi autour de l'organisation du projet de référendum avant la tenue des élections.

Certes, le Premier ministre de facto intérimaire, Alix Didier Fils-Aimé, a annoncé la disponibilité d'un budget de USD 75 millions \$ pour financer ces deux projets. Mais, selon les calculs de l'expert des consultations électorales, le coût des deux réalisations ne devrait pas dépasser USD 22 millions \$.

Et Alex St. Gardien Jecrois d'expliquer :

D'abord, les données relatives au nombre d'électeurs produites par l'Office nationale d'identité (ONI) sont incorrectes. Car les 6, 8 millions de votants ne reflètent pas la réalité électorale, car les responsables de cette institution ont admis qu'il existe un écart de 800 000 inscrits attribué au « double emploi ». Autrement dit la liste électorale présentée par l'ONI compte 800 000 votants de plus que le nombre réel. M. Jecrois souhaite que les autorités de l'ONI respectent leur promesse d'apporter les rectifications nécessaires à la liste, avant les élections, ayant promis d'apporter les correctifs nécessaires.

L'autre divergence relevée par l'ingénieur Jecrois réside dans le financement des deux opérations. Vu son expérience, en ce qui a trait à la facture électorale, prenant tous les paramètres en considération, la somme de USD 75 millions brandie par le Premier ministre Fils-Aimé, dépasse de loin celle produite par ses calculs.

En effet, l'expert électoral situe le coût des deux opérations à USD 22,05 millions \$, à raison de USD 4,5 \$ par électeur. D'après les données retenues par Alex St. Gardien Jecrois, les conseillers présidentiels sont potentiellement bénéficiaires de USD 53,95 millions \$, somme qui sera distribuée, sans doute, suivant le protocole de pourcentage appliqué, par rapport au rôle attribué à chacun d'eux. Cette unique opération suffit pour grossir des comptes en ban que en résidence dans des institutions offshore, ajoutés aux millions déjà mal acquis détournés, et faisant d'eux des multimillionnaires.

Les dirigeants se comportent comme des spécialistes de la corruptions, ayant à leur disposition une panoplie de moyens de détournements de fonds publics. Le « Sant Karl Lévêque » (SKL) avait, de son côté, dénoncé un autre scandale imputé au Conseil présidentiel de transition. Il s'agit de l'annulation du Carnaval national, qui avait

émigré dans le Nord-ouest fuyant l'insécurité causée par les gangs armés battant son plein, à Port-au-Prince, la capitale. Dans une intervention dans la presse, Gardy Maisonneuve, le directeur général de SKL, a sonné l'alarme sur le fait que, malgré le renvoi officiel sine die du Carnaval national, les USD 4,1 millions \$ décaissés pour son financement ne sont pas retournés à la caisse publique. C'est la politique de « *Sa k so ti pa retounen* », (Ce qui sort ne retourne pas), autre véhicule de corruption à la disposition du CPT. Donc, voilà 500 millions de gourde (4,1 millions \$), le budget alloué au Carnaval annulé du Nord-ouest, qui s'ajoute au butin enlevé à la caisse publique par les membres de l'institution présidentielle.

Faisant de l'opacité leur puissante alliée, dans le cadre de sa gouvernance, l'équipe au pouvoir fait flèche de tout bois, lançant des projets, à l'insu du peuple ou contre sa volonté, tel que l'organisation du référendum et des élections, ou celui de l'aéroport Antoi ne Simon des Cayes ou encore le Carnaval du Nord-ouest.

Il est donc curieux de constater que la plupart des réalisations du CPT, que la grande majorité rejette, finissent toujours par se concrétiser, parce qu'elles ouvrent la voie à des millions à détourner, par surfacturation ou financement illégal, des millions à gagner. Avec les responsables des institutions appelées à contrôler les dépenses publiques strictement contrôlés par l'appareil exécutif, il n'existe aucune possibilité d'enquêter sur les opérations financières orchestrées dans l'opacité totale. À cet égard, le CPT et les organisations haïtiennes, qui ont favorisé sa création, s'étaient bien armés pour s'enrichir aux dépens de la République durant la période intérimaire.

Dans le débat public, les intervenants ne cessent d'appeler au développement d'Haïti. Mais sans une campagne robuste et totale contre la corruption cet objectif restera à jamais illusoire sans y associer l'opacité. Acteurs de l'ULCC, de la CS/CCA, de l'UCREF et les autres entités ayant la même vocation, la balle est dans votre camp !

HAÏTI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235 Tél.
(718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti

Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, 3ème étage
Port au Prince, Haïti
Tél (509) 223-0782 ou
(509) 223-0785

CANADA

Haïti-Observateur
Gerard Louis Jacques
514-321-6434
12 Haïti St Canada
12213 Joseph Cassavant
Montreal H3M2K7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE

Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Valentin
13 K Avenue Balchouche, 81 Rt Apt. 44
93310 Le Pré St. Gervais France
Tel: (33-1) 43-85-28-10

ÉTAT-UNIS

1ère classe
 48.00 \$ US, pour six (6) mois
 90.00 \$ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE

553.00 FF, pour six (6) mois
 1005.00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE

1ère classe
 \$73.00 US, pour six (6) mois
 \$140.00 US, pour un (1) an

EUROPE

73 EURO\$, pour six (6) mois
 125 EURO\$, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom _____

Company/Compagnie _____

Address/Adresse _____

City/ville _____

State/État _____

Zip Code/Code Régional _____

Country/Pays _____

Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire

EDITORIAL



Campaign against corruption yes, but against opacity too!

In the light of government activities over the past few days, the campaign against corruption is well and truly underway, although those who make decisions at this level are slow to demonstrate the means at their disposal to achieve their ends. From the outset, however, we must remind everyone that administrative opacity and corruption are two wings of the same bird. For one cannot exist without the other. Corruption thrives on total opacity in public administration.

Indeed, the administrative decisions taken throughout interim governance, today and in the past, but above all those which lead to the disbursement of large sums of money, offer immense opportunities to siphon off, gently, the public coffers. It seems that the latest wave of politicians to take over the reins of the Republic, thanks to exogenous influence, are experts in these fields, having prompted a flurry of corruption alerts within ministries and public departments. This is indeed the reality in the various public institutions whose leaders have been accused of corruption. From one state enterprise to the next, the same pattern repeats itself. It would seem that those in power agree on how to carry out operations to avoid arousing suspicion in relation to this double crime.

It seems that public decision-makers have a variety of strategies for subtly embezzling state funds, the most common of which is overbilling, a "technique" invoked above all to finance costly projects. In this sense, the holding of the referendum and elections, despite the insecurity firmly entrenched by the armed gangs, is becoming unavoidable. So much the worse for those who fight, tooth and nail, the idea of organizing these two projects, as scheduled, next year, the machine set in motion, to this end, will not stop. And for good reason! Because the organization of the referendum, followed by general elections, offers an exceptional opportunity to make millions.

It was engineer Alex St. Gardien Jecrois, an electoral specialist based in Washington, USA, who drew attention to the conspiracy to organize the referendum before the elections.

It is true that the de facto interim Prime Minister, Alix Didier Fils-Aimé, has announced the availability of a budget of \$75 million to finance these

two projects. However, according to the calculations of the electoral consultation expert, the cost of the two projects should not exceed \$22 million.

Alex St. Gardien Jecrois explains: Firstly, the data on the number of voters produced by the National Identity Office (ONI) is incorrect. The 6.8 million voters do not reflect the electoral reality, as ONI officials have admitted that there is a discrepancy of 800,000 registrants attributed to "duplication". In other words, the electoral roll presented by the ONI contains 800,000 more voters than the actual number. Mr. Jecrois hopes that the ONI authorities will respect their promise to make the necessary corrections to the list before the elections.

The other discrepancy noted Engineer Jecrois concerns the financing of the two operations. In view of his experience of the electoral bill, taking all parameters into consideration, the sum of USD 75 million brandished by Prime Minister Fils-Aimé far exceeds that produced by his calculations.

In fact, the electoral expert puts the cost of the two operations at \$22.05 million, at a rate of \$4.5 per elector. According to the data retained by Alex St. Gardien Jecrois, the presidential advisors are potential beneficiaries of \$53.95 million, a sum which will be distributed, no doubt, according to the percentage protocol applied, in relation to the role assigned to each of them. This single operation is enough to swell their bank accounts in offshore institutions, adding to the already ill-gotten millions embezzled, and making them multimillionaires.

The leaders behave like specialists in corruption, having at their disposal a panoply of means to embezzle public funds. The "Sant Karl Lévêque" (SKL) had, for its part, denounced another scandal attributed to the Presidential Transitional Council. This concerned the cancellation of the National Carnival, which had migrated to the North-West to escape the insecurity caused by armed gangs, which was in full swing in the capital, Port-au-Prince. In a statement to the press, Gardy Maisonneuve, SKL's Managing Director, sounded the alarm that, despite the official postponement sine die of the National Carnival, the \$4.1 million disbursed to finance it has not been returned to the public coffer. This is the policy of "Sa k sotri pa retounen," (What goes out doesn't come back,) another vehicle for cor-

ruption at the CPT's disposal. So here we have 500 million gourdes (\$4.1 million), the budget allocated to the cancelled Northwest Carnival, added to the loot taken from the public purse by members of the presidential institution.

Using opacity as a powerful ally in its governance, the ruling team pulls out all the stops, launching projects without the people's knowledge or against their will, such as the organization of the referendum and elections, the Antoine Simon airport in Les Cayes and the North-West Carnival.

It is therefore curious to note that most of CPT's achievements, which the vast majority reject, always end up being realized, because they pave the way for millions to be embezzled,

through overbilling or illegal financing, millions to be earned. With the heads of the institutions called upon to control public spending strictly controlled by the executive apparatus, there is no possibility of investigating financial operations orchestrated in total opacity. In this respect, the CPT and the Haitian organizations which promoted its creation were well equipped to enrich themselves at the expense of the Republic during the interim period.

In the public debate, participants are constantly calling for Haiti's development. But without a robust, all-out campaign against corruption, this objective will forever remain illusory. ULCC, CS/CCA, UCREF and other similar bodies, the ball is in your court!

HAITI OBSERVATEUR

Haiti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-
6235 Tél. (718)
812-2820

SUBSCRIPTION FORM BULLETIN DE SOUSCRIPTION

<p>Haiti</p> <p>Haiti-Observateur 98, Avenue John Brown, 3ème étage Port au Prince, Haiti TEL (509) 223-0782 ou (509) 223-0785</p> <p>CANADA</p> <p>Haiti-Observateur Gerard Louis Jacques 514-321-6434 12 Hill OR Canada 12213 Joseph Cassavant Montreal H3M2C7</p> <p>EUROPE, AFRIQUE ET ASIE</p> <p>Un service special est assure à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à: Jean Claude Valentin 13, K Avenue Holtheim, Rt Rt Ant. 44 93310 Le Pré St. Gervais France Tel. (33-1) 43-63-28-10</p>	<p>ÉTAT-UNIS</p> <p>1ère classe: <input type="checkbox"/> 48.00 \$ US. pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 90.00 \$ US. pour un (1) an</p> <p>AFRIQUE ET ASIE</p> <p><input type="checkbox"/> 553.00 FF. pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 1005.00 FF. pour un (1) an</p> <p>CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE</p> <p>1ère classe: <input type="checkbox"/> \$73.00 US. pour six (6) mois <input type="checkbox"/> \$140.00 US. pour un (1) an</p> <p>EUROPE</p> <p><input type="checkbox"/> 73 EURO\$ pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 125 EURO\$ pour un (1) an Par chèques ou mandat postal en francs français</p>
---	--

Name/Nom _____

Company/Compagnie _____

Address/Adresse _____

City/ville _____ State/État _____

Zip Code/Code Régional _____ Country/Pays _____

Les abonnements sont payables d'avance par chèques ou mandats bancaires

JASMINE BEAUJUIN

NURSE PRACTITIONER

**SPECIALIZING IN
PAIN MANAGEMENT**

SERVICES OFFERED

- MEDICATION MANAGEMENT
- EDUCATION & LIFESTYLE COUNSELING



**CALL US TODAY
TO MAKE AN
APPOINTMENT**

347-238-5269

WHY CHOOSE JASMINE?

- COMPASSIONATE, INDIVIDUALIZED CARE
- EVIDENCE-BASED PRACTICE
- 10+ YEARS OF NURSING EXPERIENCE

**YOUR PARTNER IN LONGTERM HEALTH AND
WELLNESS**